

Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4029

commission principale : développement économique

objet : **Association du village des créateurs du passage Thiaffait - Avenant n° 1 à la convention triennale 2006-2008 - Subvention 2007**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement pour les secteurs de la mode et soutient le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que ville de l'intelligence de la mode et de la création. Cette politique, Lyon Vision Mode, s'inscrit dans la démarche de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise.

Un des axes de développement de cette politique est le soutien à la création. Les objectifs sont d'accompagner les créateurs dans une démarche entrepreneuriale et de favoriser l'intégration de la création dans le tissu économique et industriel existant à travers, notamment, le développement de partenariats entre créateurs et industriels.

Le village des créateurs du passage Thiaffait

Le village des créateurs du passage Thiaffait est devenu un acteur du développement de l'agglomération et ce, à différents niveaux :

- il constitue un outil de développement économique primordial pour les jeunes entreprises de mode de la région lyonnaise,
- il renforce le dispositif de l'offre de services aux entreprises développées par Lyon Vision Mode,
- il favorise la transversalité entre les secteurs de la mode et de la création, transversalité qui est source de création et d'innovation,
- il participe à l'affirmation de l'image de l'agglomération en tant que territoire de mode et de création.

L'association du village des créateurs du passage Thiaffait

Le village des créateurs du passage Thiaffait a été fondé par les professionnels de l'habillement avec le soutien des collectivités locales, Communauté urbaine et ville de Lyon, région Rhône-Alpes et de plusieurs autres partenaires.

L'association est responsable de l'animation du village des créateurs et assure au quotidien la gestion de son centre de ressources (ces actions sont assurées par une équipe de trois personnes).

Le village des créateurs met à disposition des jeunes entreprises de mode : des ateliers, des services généraux partagés, un accompagnement individuel de l'entreprise et des événements pour promouvoir l'activité de ses adhérents et le positionnement mode de l'agglomération lyonnaise.

Les secteurs d'activité d'intervention du village des créateurs concernent tous les secteurs de la mode : habillement, création et impression textile, bijoux, cuir et maroquinerie, accessoires de mode, bureaux de style et design, photographie de mode, etc.

Les résidents du village des créateurs bénéficient de prestations renforcées (location d'ateliers à des conditions privilégiées, suivi individuel de l'activité économique), tandis que les adhérents bénéficient de l'offre de service générale proposée par le village des créateurs à ses membres (activités du centre de ressources, événements, etc.).

Le bilan des actions 2006

Les objectifs atteints :

- le développement du nombre d'adhérents et de résidents du village :

En décembre 2006, quarante-trois entreprises étaient soutenues par le village des créateurs. Cela représente un chiffre d'affaires global de 2,4 M€ et cinquante emplois dans des activités de mode très diverses.

Le nombre d'entreprise résidentes a varié durant l'année 2006, entre sept et onze selon les mois. La durée d'hébergement étant limitée à vingt-trois mois, de nombreux mouvements ont eu lieu en 2006.

Soixante-sept porteurs de projets souhaitant adhérer au village des créateurs ont été reçus en 2006 ;

- l'accompagnement des entreprises de mode dans leur environnement économique :

. la structuration et la professionnalisation du suivi de l'activité des entreprises résidentes du village des créateurs. En 2006, l'accompagnement entrepreneurial, sous la forme de rendez-vous mensuels individualisés, a été étendu à neuf entreprises adhérentes du village,

. la mise en œuvre de formations : environ trente-cinq entreprises ont bénéficié d'une ou plusieurs actions de formation spécifiques (juridique, relations avec la presse, petits déjeuners de la création, stratégie de marque, Institut national de la propriété industrielle (Inpi), etc.),

. le développement des partenariats avec les grands magasins : le centre commercial de la Part-Dieu, les galeries Lafayette de Lyon et Le Printemps Lyon : dix défilés, dix entreprises en vente aux galeries Lafayette, onze entreprises au Printemps Lyon, etc.,

. les salons professionnels : treize entreprises ont participé à un ou plusieurs salons ;

- le rayonnement national et international :

L'objectif est la promotion nationale et internationale des jeunes entreprises de mode ainsi que l'accueil de créateurs étrangers qui seront des ambassadeurs pour le savoir-faire lyonnais dans leurs pays. En 2006, onze créateurs de mode étrangers ont été accueillis,

- les actions de communication :

Des expositions ont été organisées en 2006 pour améliorer la lisibilité et l'intégration du village des créateurs dans le quartier des pentes de la Croix-Rousse. Des outils de communication, destinés à valoriser les initiatives du village des créateurs et de ses entreprises, ont été mis en œuvre : newsletter mensuelle envoyée à la presse régionale et parfois nationale (+ 400 articles en 2006), des communiqués de presse, l'organisation de trois conférences de presse, site Internet avec une version en anglais.

Le plan de développement 2007 et 2008

En 2007 et 2008, le village des créateurs prévoit de poursuivre son dispositif d'accompagnement des entreprises dans leur développement économique. La quasi-totalité des actions 2006 sera reconduite et amplifiée.

Une évaluation du village des créateurs est actuellement réalisée par un prestataire.

Le plan d'actions 2007

- renforcer l'accompagnement des entreprises de mode dans leur démarche de création et leur développement économique, avec notamment :

. la réalisation, par un prestataire d'une étude d'opportunité sur la mise en place d'une couveuse d'entreprises dédiée à la mode au sein du village des créateurs. L'objectif est de décider de la création ou non de cet outil au second semestre 2007. Un appel d'offres pour le choix du prestataire sera lancé au cours du premier semestre 2007. Cette étude sera cofinancée par le Conseil régional et la Communauté urbaine,

. la structuration de l'accueil des porteurs de projets mode souhaitant créer leur entreprise avec, en 2007, la mise en réseau dans le dispositif de Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat, du fichier de suivi des créateurs,

. la mise en place de nouvelles formations (négociation commerciale, merchandising, rencontre avec un bureau d'achat, etc.),

. le renforcement des partenariats avec les grands magasins et la poursuite de l'accompagnement des entreprises dans leur participation aux salons professionnels français et étrangers (ex : projet de stand du village des créateurs pour Casabo à Paris, en septembre 2007, dans le cadre du salon du prêt-à-porter) ;

- accroître le rayonnement national et international et développer l'attractivité du passage Thiaffait par le biais, notamment, des concours (exemple avec le renforcement de la participation en 2007 du village des créateurs à La mode s'exprime, elle s'imprime et le lancement du concours Talents de mode en janvier 2007). Il s'agira également d'augmenter le relationnel avec les écoles et leurs anciens élèves et le réseau de la profession ;

- développer la stratégie de communication, notamment au niveau national : transmission de la newsletter mensuelle à la presse nationale, accroissement des communiqués de presse envoyés à la presse nationale, des conférences de presse, poursuite de l'évolution du site Internet, etc.

Le budget prévisionnel 2007

Libellé	Montants (en € TTC)
Dépenses	
personnel (salaires, taxes et frais de mission)	150 000
fournitures et petit équipement (dont EDF, bureautique, télécoms, documentation, frais postaux)	34 000
loyer, assurances, entretien	35 000
prestations conseils (formations, conseil, accompagnement, etc.)	40 000
étude d'opportunité couveuse	36 000
salons, expositions, communication	56 000
frais financiers	35 000
total	386 000

Recettes		
mécénat		16 000
ville de Lyon		18 000
Communauté urbaine	plan de développement	150 000
	étude couveuse	16 000
région Rhône-Alpes	plan de développement	140 000
	étude couveuse	16 000
conseil général du Rhône		1 000
location de l'appartement et salle d'exposition		4 000
contributions créateurs		23 000
autres (location, événementiel, etc.)		2 000
total		386 000

Les partenariats privés en nature, développés par le village des créateurs en 2007, ne figurent pas dans le bilan comptable. Ils peuvent être valorisés à hauteur de 80 000 € pour 2007.

L'évaluation

L'évaluation de l'action de l'association, en 2007, concernera des critères portant sur :

- le nombre de rendez-vous individuels de suivi avec les entreprises résidentes et avec les entreprises adhérentes,
- la réalisation du tableau de bord de suivi de l'activité des entreprises,
- le développement de l'activité économique des entreprises résidentes : évolution du chiffre d'affaires, pérennité de l'entreprise ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Décide d'attribuer, à l'association village des créateurs du passage Thiaffait, une subvention de 166 000 € pour soutenir le programme d'actions 2007.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant n° 1 à la convention triennale 2006-2008 avec l'association le village des créateurs du passage Thiaffait.

3° - La dépense correspondante, de 166 000 €, sera imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0862.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

